



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Le 29 mai 2024

Les Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant: entre déceptions et espoir

Les Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant se sont tenues le 24 mai 2024, 18 mois après la lettre des 10 000 soignants en pédiatrie. Le Syndicat National des Pédiatres des Établissements Hospitaliers (SNPEH) tient à souligner l'importance du travail effectué en amont et mené sous la coprésidence d'Adrien Taquet et Christèle Gras Le Guen ainsi que les propositions ambitieuses établies dans le rapport. Pour le reste, le SNPEH reste sur une impression mitigée tant les attentes du secteur étaient grandes.

La conférence, sous le patronage de Frédéric Valletoux, ministre délégué à la santé, et de Sarah El Hairy, ministre déléguée à l'enfance, la jeunesse et les familles, a souffert de l'absence de cette dernière, partie en déplacement à Valence, mais qui a quand même eu le temps de préparer une vidéo.

Parmi les annonces réalisées, et les objectifs de la feuille de route du gouvernement, le SNPEH salue les engagements tels que le soutien aux PMI, une volonté d'améliorer l'attractivité de la médecine scolaire, la revalorisation des séjours de pédiatrie même si cela doit bénéficier directement aux services et non pour combler les déficits existants. D'autres mesures comme la valorisation des forfaits aux urgences sont du réchauffé, et la valorisation des actes d'examen obligatoires de prévention relève de la convention qui est actuellement en négociation.

Le SNPEH regrette particulièrement l'absence de mesures spécifiques pour le secteur hospitalier, notamment en ce qui concerne les ratios pour sécuriser les soins et fidéliser les soignants à l'hôpital. Nous encourageons les députés à se saisir de la proposition de loi du sénateur Jomier sur la question. Pour les médecins, un gage d'attractivité aurait été le passage en temps continu pour tous les pédiatres hospitaliers et en particulier ceux assurant la permanence de soins.

Le gouvernement semble par ailleurs passer à côté de l'urgence de l'état de la santé mentale de notre jeunesse, car même si le renforcement annoncé des Maisons des Adolescents est indispensable, cela ne fera pas désenfler nos services remplis d'adolescents suicidaires qui attendent une évaluation pédopsychiatrique ou une place en structure de soins spécialisés. Après les Assises de la psychiatrie, puis de la pédiatrie, sans doute faudra-t-il attendre encore une concertation au CNR de la Santé Mentale !

Le SNPEH prend acte de la volonté de former plus de pédiatres, mais nous encourageons l'ONDPS à augmenter encore le nombre d'internes annoncés à 700 internes, et plus rapidement, pour combler les futurs départs à la retraite.

Enfin, le SNPEH souligne encore une fois l'importance de proposer un stage de 6 mois consécutifs en santé de l'enfant à nos futurs collègues de médecine générale: nous souhaitons construire avec des internes un semestre entier de formation ou ils pourront

pleinement s'intégrer aux équipes, et leur laisse le temps de progresser dans leurs connaissances et pratiques.

Nous serons attentifs à la poursuite des travaux des Assises dans le cadre du comité de suivi proposé par M. Valletoux, mais pour la communauté pédiatrique, la lassitude est de mise.

Car il ne faudra pas compter seulement sur le nirsevimab pour sauver la pédiatrie, et ses soignants. Les équipes médicales et paramédicales ne vont pas tenir sans perspectives concrètes sur leurs quotidiens. Là-dessus, l'appel des 10 000 soignants reste sans réponse.

Pour le SNEPH,

Jeremy DO CAO
Président